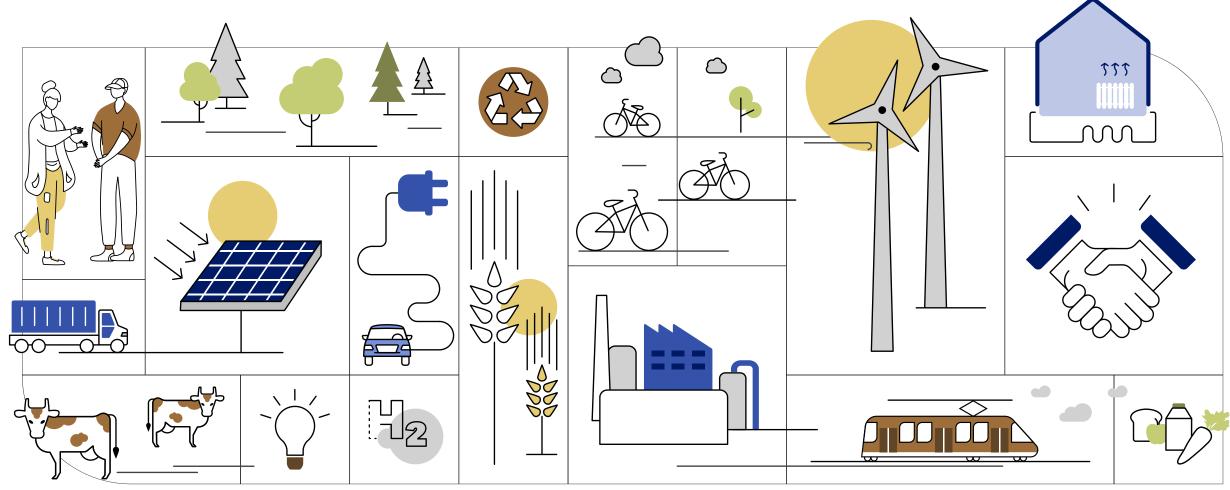
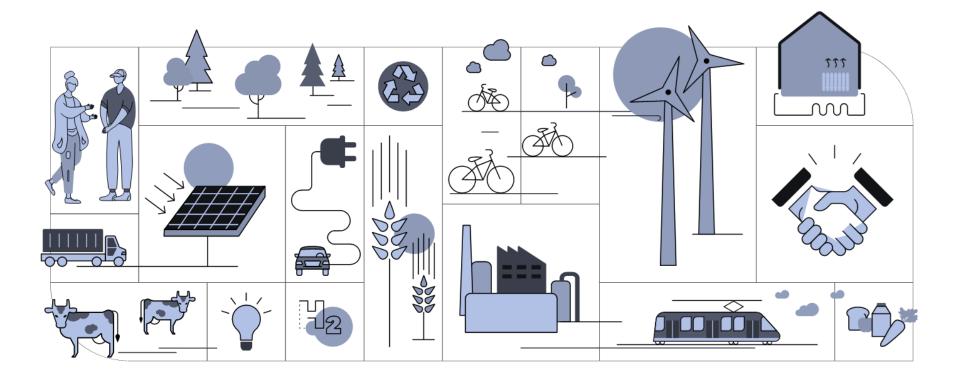
Mise à jour du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) pour la période 2021-2030





INTRODUCTION

- Règlement (UE) 2018/1999 sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat
- European Green Deal
- Fit for 55



- Stratégie à long terme pour la réduction des émissions de GES
- Stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique

LOI DU 15 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AU CLIMAT

Fixe le cadre juridique et institutionnel permettant d'atteindre les objectifs climatiques nationaux, à moyen et à long terme.

OBJECTIFS CLIMATIQUES SECTORIELS

Pour les secteurs hors EU-ETS

 Réduction de 55 % d'ici à 2030 par rapport à 2005 (émissions hors EU-ETS)

OBJECTIFS NATIONAUX

CLIMATIQUES

• Neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard

SOMMAIRE DU PNEC

Energie- a Klimaplang fir Lëtzebuerg $2021 \longrightarrow 2030$

DIMENSIONS Recherche, Sécurité Marché Efficacité intérieur innovation et Décarbonation d'approvisionnement énergétique de l'énergie compétitivité énergétique Part d'énergies **OBJECTIFS** Réduction des renouvelables dans la Efficacité énergétique consommation finale émissions de GES brute d'énergie **MESURES** \mathcal{M} Énergies renouvelables Déchets Agriculture LULUCF **Bâtiments** Industrie **Transports** ANALYSE D'IMPACT ET PROJECTIONS

PROCESSUS DE MISE À JOUR – PRINCIPALES ÉTAPES

Energie- a Klimaplang fir Lëtzebuerg $2021 \longrightarrow 2030$

17.04.2023

Avant-projet de mise à jour du PNEC 21.07.2023

Projet de mise à jour du PNEC 17.07.2024

Mise à jour du PNEC



APPORTS EXTERNES

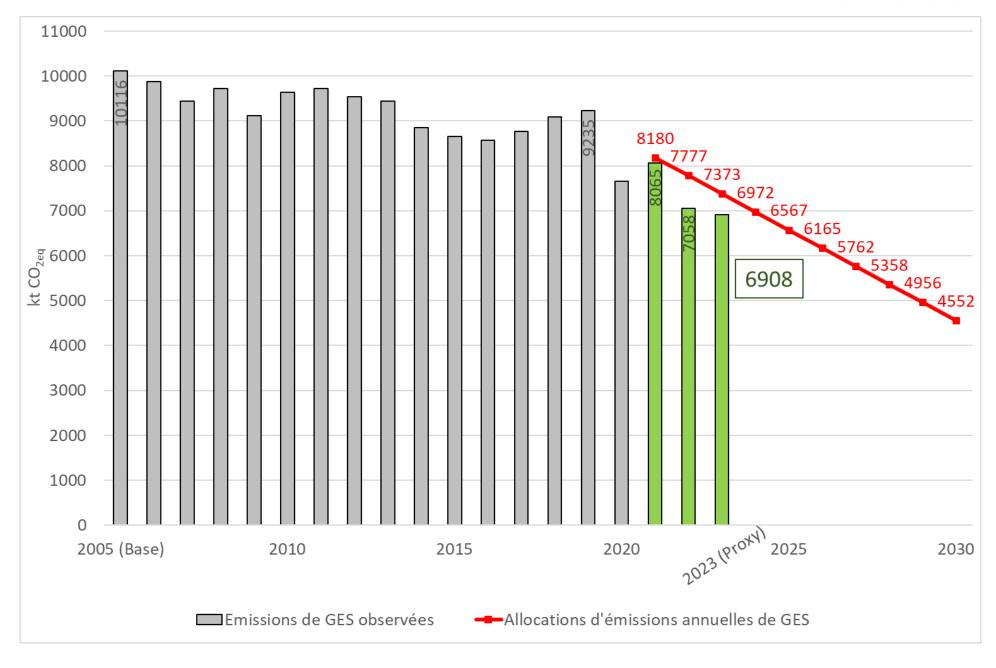
- Propositions Klimabiergerrot
- Recommandations de l'Observatoire de la politique climatique
- Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique

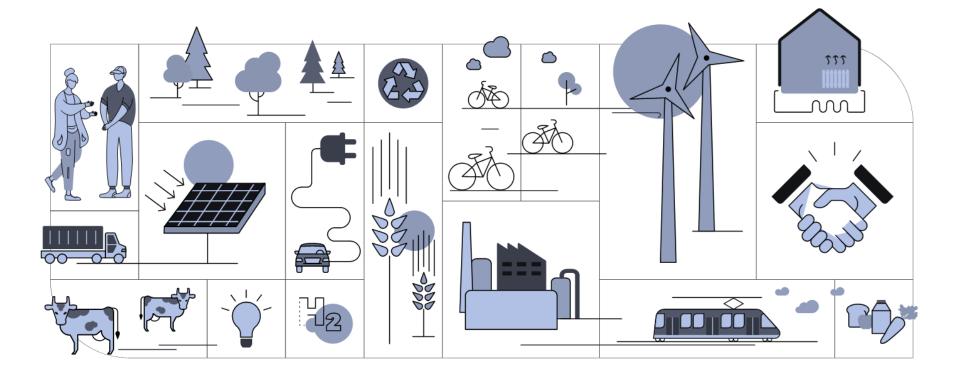
CONSULTATIONS

- Avis de la Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique
- Avis de l' Observatoire de la politique climatique
- o Enquête publique

ÉVALUATIONS ET FINALISATION

- Examen et recommandations de la Commission européenne en décembre 2023
- Programme gouvernemental 2023-2028
- Développements depuis juillet 2023
- Évaluation des incidences sur l'environnement



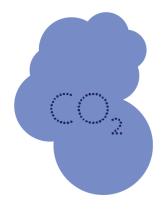


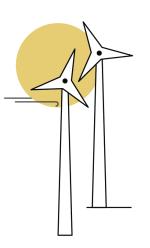
LES PRINCIPALES MODIFICATIONS PAR RAPPORT AU PROJET DE MISE À JOUR DU PNEC (JUILLET 2023)

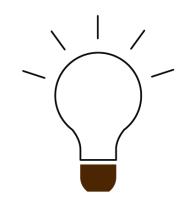
Une réduction de 55 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 2005

Une part de
37 % d'énergies
renouvelables dans la
consommation finale
brute d'énergie

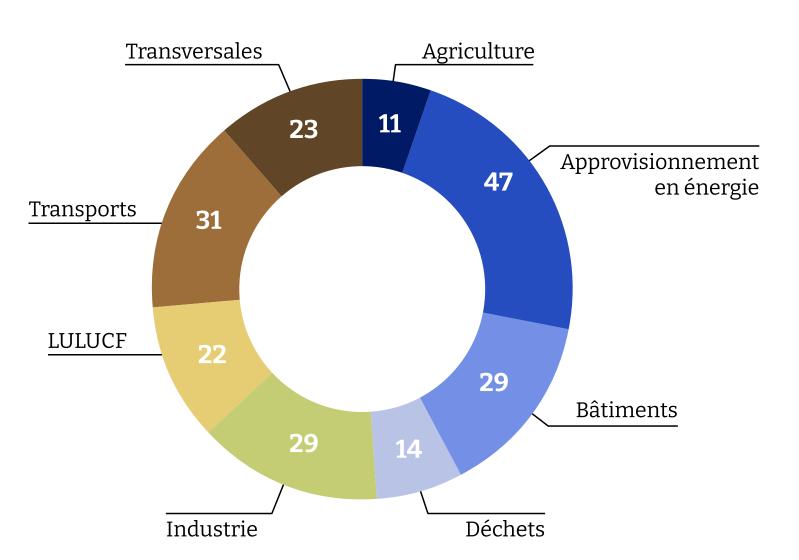
Un objectif **d'efficacité énergétique** de **42** %
d'ici à 2030







Total: 206 mesures







Simplifier et accélérer les procédures avec l'objectif d'autoriser plus rapidement davantage de projets de décarbonation

- Révision des textes législatifs en vue de supprimer, réduire ou faciliter et accélérer les procédures d'autorisation
- Meilleure coordination des procédures
- Harmonisation des règles urbanistiques concernant la transition énergétique

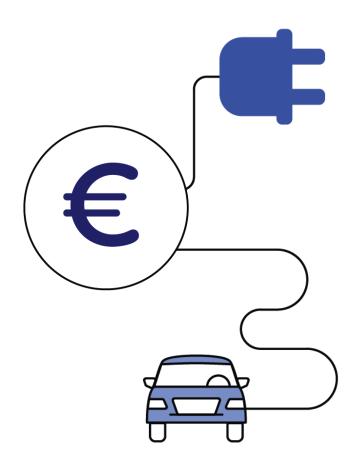
PRINCIPALES MODIFICATIONS KLIMABONUS WUNNEN

- Reconduction des suppléments (« top up ») allouées pour une rénovation énergétique et le remplacement d'une chaudière alimentée au combustible fossile, pour la durée restante du programme de soutien (projets initiés d'ici fin 2025)
- Introduction progressive des modalités de préfinancement dans le cadre des régimes d'aides « Klimabonus Wunnen », facilitant l'accès de tous les citoyens aux solutions bas carbone



PRINCIPALES MODIFICATIONS KLIMABONUS MOBILITÉIT

Prolongation et adaptation du régime d'aides
 « Klimabonus Mobilitéit » au-delà du 30 juin 2024,
 avec une graduation adaptée des aides selon des
 critères environnementaux et sociaux ainsi que
 l'introduction d'une aide pour les voitures
 électriques d'occasion à partir du 1^{er} octobre 2024



Accélération du déploiement des **énergies renouvelables** : l'objectif de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie est fixé à 37 % en 2030, valeur supérieure de la fourchette (35 à 37 %) indiquée dans le projet de mise à jour



 Simplification des procédures

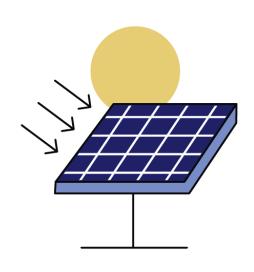


• Plus d'échanges avec les acteurs pour identifier les blocages



Principaux changements

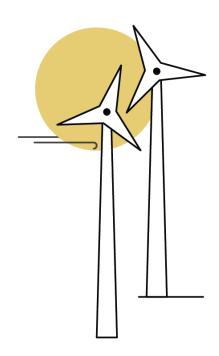
Photovoltaïque



- Préfinancement
- Étude sur le PV le long des autoroutes
- Analyses sur l'accord tacite en matière d'autorisations

Principaux changements

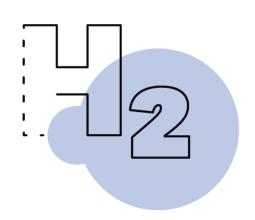
Éolien



- Analyse sur les distances de sécurité pour permettre l'implantation plus proche des autoroutes et des zones d'activités
- Obligation d'offrir aux citoyens et communes touchés par l'implantation des éoliennes une participation dans le capital des développeurs/exploitants

Principaux changements

Hydrogène

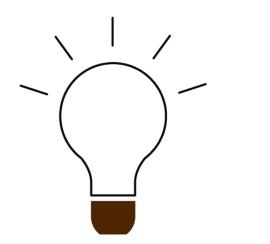


• Le Luxembourg doit rejoindre le réseau international de l'hydrogène, notamment pour décarboner l'industrie lourde

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Confirmation de l'objectif national indicatif ambitieux en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique :

- 42 % (par rapport à la REF2007), équivalent à 36.949 GWh d'énergie finale en 2030.



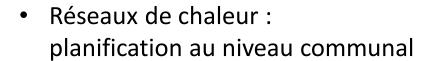


PRINCIPALES MODIFICATIONS **DÉCARBONATION HABITATIONS**

Suppression de l'approche basée sur une interdiction concernant la mesure 302 - Décarbonation des bâtiments : phase-out des chauffages fossiles. La version finale du PNEC favorise une approche volontaire renforcée, en incitant et accompagnant les citoyens et entreprises, notamment par :



Des régimes d'aides attrayants



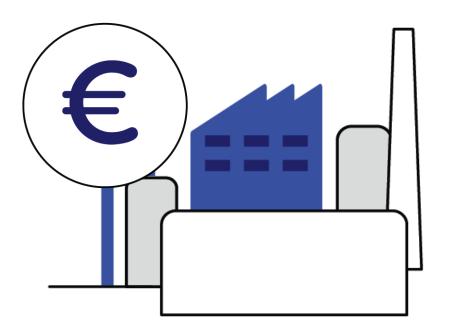


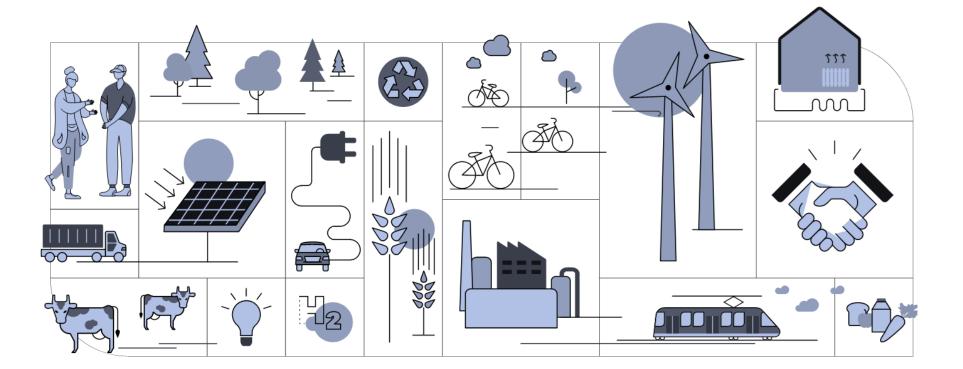


PRINCIPALES MODIFICATIONS

AIDES AUX ENTREPRISES

Révision et extension des régimes d'aides aux entreprises permettant de mieux soutenir financièrement les entreprises pour réussir la transition énergétique et climatique.





STATEC : MISE À JOUR DES PROJECTIONS & ANALYSE DES INCIDENCES MACRO-ÉCONOMIQUES

Quantification des scénarios du PNEC par le STATEC

1. Mise à jour des données, modèles et mesures

2. Redéfinition des scénarios économiques et démographiques

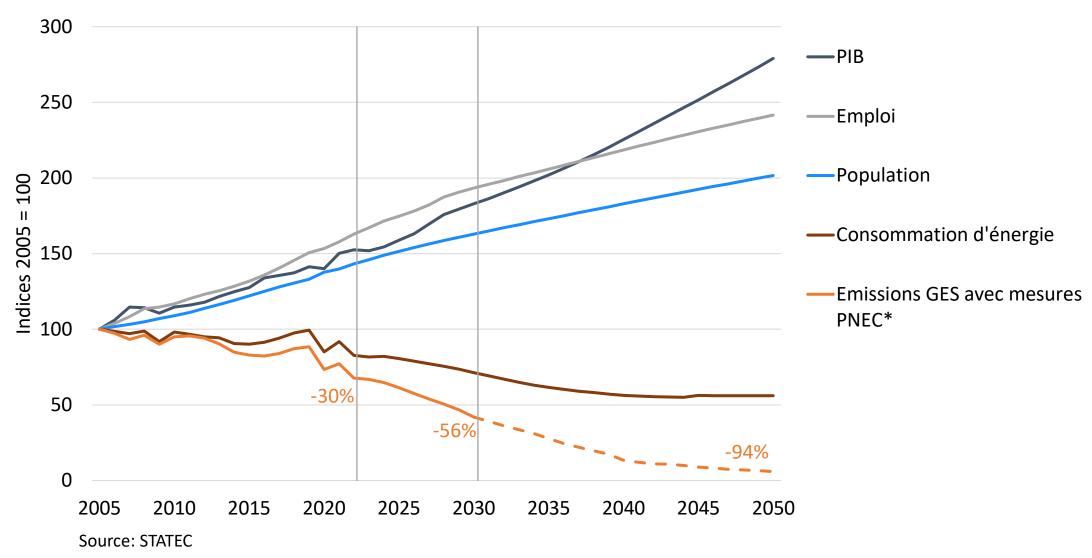
3. Evaluation de l'impact macroéconomique

Tom Haas

Chef du département Conjoncture, modélisation et prévisions



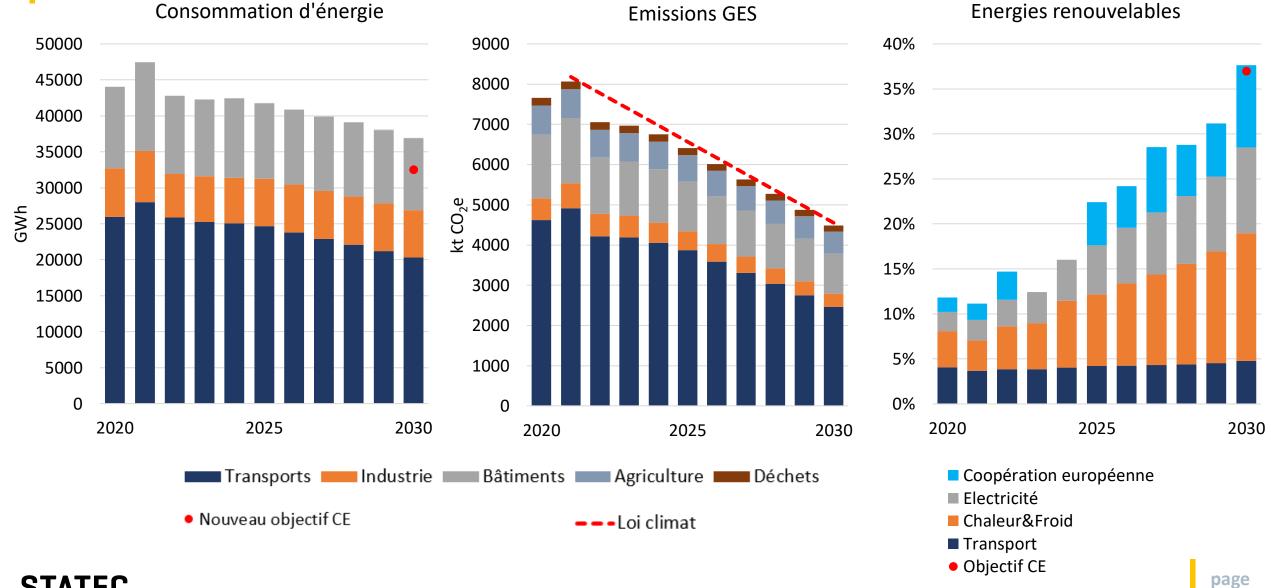
Découplage via efficacité énergétique et décarbonation



^{*}Après 2030, les émissions de gaz à effet de serre incluent les émissions du système d'échange de quotas européens (SEQE, ETS en anglais) et de l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la forêt (UTCATF, LULUCF en anglais)

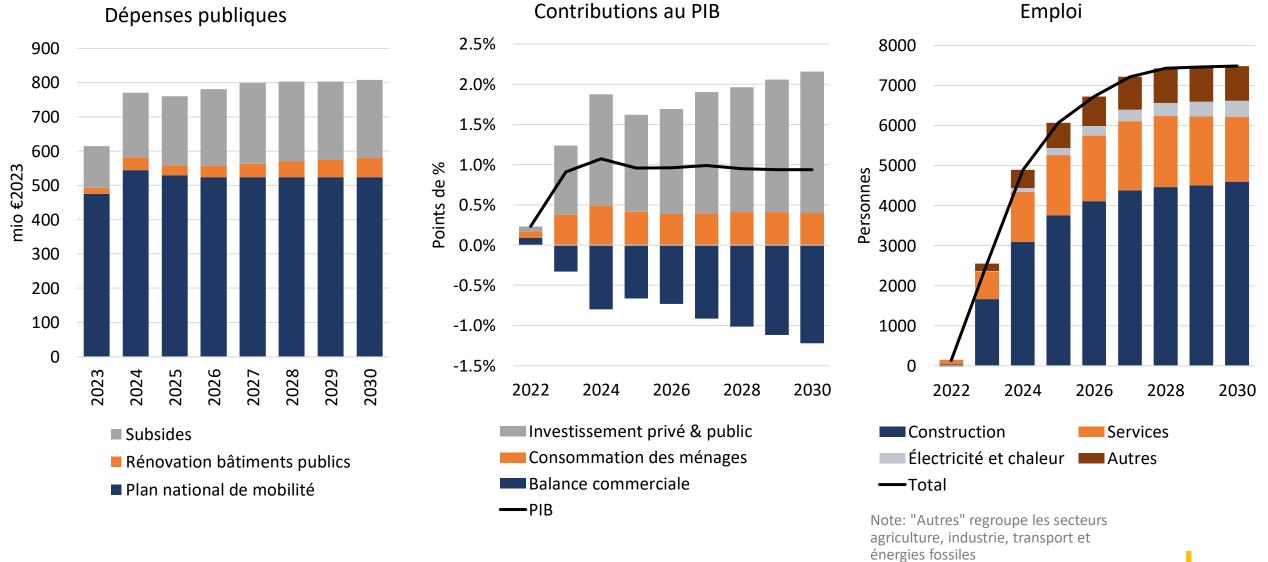


Dimensions décarbonation et efficacité énergétique du PNEC





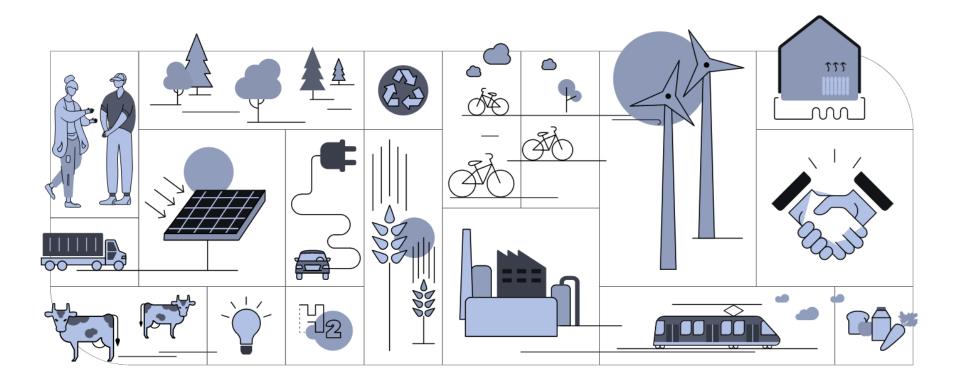
Hausse des dépenses publiques, de l'activité et de l'emploi





Conclusion

- Mesures du PNEC permettraient d'atteindre les objectifs climatiques et des énergies renouvelables
 - Baisse plus prononcée de la consommation d'énergie paraît invraisemblable (aéroport, data center, etc.)
- Projection conditionnelle fondée sur un ensemble d'hypothèses
 - Robuste aux scénarios alternatifs sur la croissance économique et démographique
 - Sensible à l'évolution <u>relative</u> des prix de l'énergie (prix étrangers, prix électricité)
 - Peu sensible aux remplacements de chaudière fossiles à court terme
 - → Monitoring au cours du temps, besoin additionnel en statistiques
- Séminaire du STATEC et publication détaillée à venir



MERCI



